



Commune de Pecq

Arrondissement de Tournai
Province de Hainaut

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Art.L1122-12

Le conseil est convoqué par le collège communal.

Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiquées.

Art .L1122-17 - 7

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Aux membres du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, vous êtes invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu 26 juin 2023 en la maison communale à **19 heures précises**.

Pecq, le 16 juin 2023.

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Xavier VANMULLEM

Aurélien BRABANT

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE

COMMUNICATIONS

RESSOURCES HUMAINES

(Dossier n° 2023/6/SP/1) : Personnel communal – Intégration de la personne handicapée au sein de l'Administration communale – Année 2022 – Prise d'acte

FINANCES COMMUNALES

(Dossier n° 2023/6/SP/2) : Compte communal exercice 2022 : Arrêt

(Dossier n° 2023/6/SP/3) : Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2023 : Approbation – Décision

(Dossier n° 2023/6/SP/4) : Approvisionnement fonds de réserve extraordinaire : Approbation - Décision

(Dossier n° 2023/6/SP/5) : Utilisation fonds de réserve extraordinaire : Approbation – Décision

TAXES

(Dossier n° 2023/6/SP/6) : Règlement sur le délai de réclamation des taxes communales : Approbation - Décision

MARCHES PUBLICS

(Dossier n° 2023/6/SP/7) : Marché conjoint : Convention de marché conjoint serveur informatique commune – CPAS : Approbation – Décision

(Dossier n° 2023/6/SP/8) : Marché de fournitures : Acquisition d'un serveur informatique pour la commune et le CPAS de PECQ » - cahier spécial des charges – conditions et choix du mode de passation du marché : Approbation – Décision

(Dossier n° 2023/6/SP/9) : Marché de fournitures : Acquisition détection incendie (ATL, administration communale, atelier communal) – Cahier Spécial des Charges – Conditions et choix du mode de passation du marché : Approbation - Décision

(Dossier n° 2023/6/SP/10) : Marché de fournitures : Fourniture et pose de dispositifs ralentisseurs – Cahier spécial des charges – Conditions et choix du mode de passation du marché : Approbation - Décision

(Dossier n° 2023/6/SP/11) : Marché de travaux : Réfection légère de la rue du vieil Escaut – Cahier spécial des charges – Conditions et choix du mode de passation du marché : Approbation - Décision

(Dossier n° 2023/6/SP/12) : Marché de travaux : Mobilité douce vieil Escaut – Cahier spécial des charges – Conditions et choix du mode de passation du marché : Approbation - Décision

(Dossier n°2023/6/SP/13) : Marché de travaux : Musée J. Jooris – Isolation des façades – Cahier spécial des charges – Conditions & choix du mode de passation du marché : Approbation - Décision

(Dossier n°2023/6/SP/14) : Marché de travaux : Musée J. Jooris – Réfection des plate-formes : Cahier spécial des charges – Conditions & choix du mode de passation du marché : Approbation - Décision

(Dossier n°2023/6/SP/15) : Marché de travaux Réfection diverses voiries – Cahier spécial des charges – Conditions et choix du mode de passation du marché : Approbation - Décision

TRAVAUX-VOIRIE

(Dossier n°2023/6/SP/16) : PIC (Plan d'Investissement Communal) et PIMACI (Plan d'Investissement Mobilité Active et Intermodalité) 2022-2024 : Approbation - Décision

PCDR

(Dossier n°2023/6/SP/17) : Budget participatif - Règlement Année 2023/2024 - Modification - Décision

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

(Dossier n°2023/6/SP/18) : SDT (Schéma de Développement Territorial) - avis : Décision

CIRCULATION ROUTIERE

(Dossier n°2023/6/SP/19) : Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées (rue de Marvis, 317C à 7742 HERINNES) - Suppression

(Dossier n°2023/6/SP/20) : Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées (avenue des Champs, 36 – 7740 Warcoing) - Octroi

Questions

Réponses aux questions